



Droit au logement : état d'urgence

Page 7

*Le club Léo-Lagrange
fête ses 40 ans, p11*

*Stage intensif
pour Jazz Expression, p2*

*La ville
en chantiers, p4*

*Découvrir les productions
agricoles, p3*



Pas de paix sans mémoire

GARDANNE, LE 11 NOVEMBRE. C'est à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 qu'a pris effet le cessez-le-feu mettant un terme à quatre ans de guerre qui a coûté à la France plus de mille morts par jour. Quarante-trois Gardannais ont péri pendant le premier conflit mondial. « C'est juste après qu'a été créée la Société des Nations, ancêtre de l'ONU, rappelle Roger Mei. Il reste tout à faire pour que l'ONU puisse régler les problèmes du monde, ce n'est pas le cas en Irak. En cas de conflit, les pays doivent pouvoir trouver un lieu pour les résoudre, et l'ONU doit être ce lieu. » Marius Deleuil a été décoré de la médaille de l'AFN, et Pierre Thomassian de la reconnaissance de la nation 39/45.



Le rôle de l'ONU a été rappelé le 11 novembre.

Photos : C. Pirozzelli

Par delà la Méditerranée

GARDANNE, LES 12 ET 13 DÉCEMBRE. L'année de l'Algérie touche à sa fin. Avant qu'elle ne s'achève, deux soirées thématiques à l'initiative de l'association *Contacts* et du *Comité catholique contre la faim et pour le développement* (CCFD) ont lieu sur Gardanne. La première prend la forme d'une conférence intitulée *Les fondements sociaux de la violence en Algérie*. Elle se déroule le vendredi 25 (à partir de 18h) au siège de l'association *Contacts*, place Gambetta (rens. 04 42 58 27 24). A l'occasion du 41^e anniversaire de l'indépendance algérienne, Ameziane Amena reviendra sur la décennie dramatiquement violente qu'a connu ce pays. Le lendemain, la soirée *À la rencontre de la différence* proposée par le CCFD dans la cour de la paroisse prendra une tournure plus festive : expo-vente d'artisanat algérien, concert classique et couscous sont au programme. Le CCFD en profitera pour présenter les coopératives d'artisanat mises en place par l'association *Femmes et développement en Algérie*. Participation aux frais : 12 €. InSCRIPTION obligatoire au 04 42 51 35 98.

74 parents d'élèves élus

GARDANNE, LES 17 ET 18 OCTOBRE. Participation stable pour les élections de parents d'élèves cette année, avec 38 % dans les maternelles et 52 % dans les primaires. En maternelle, la FCPE emporte 14 sièges, les listes sans appartenance à une association ayant 10 sièges et une association de parents 4. En primaire, la FCPE obtient 33 sièges, les parents sans association 10, la liste d'union indépendante 4 et la PEEP 3. Dans les collèges, la FCPE a obtenu 9 sièges contre 4 à la PEEP, avec 32 % de participation. Dans les lycées, la FCPE obtient 8 sièges, la PEEP 2 (participation de 21 %). Les 74 parents élus ont désormais commencé leur travail dans les conseils d'école et d'administration et participent activement à l'amélioration des conditions d'études des enfants dans les établissements.

À vos chaussons

GARDANNE, LES 5, 6 ET 7 DÉCEMBRE. Chaque année depuis cinq ans, le studio *Jazz Expression* organise des stages de danse avec des professeurs de renommée internationale. Après Bruce Taylor en 2001, Stéphane Jarny, (l'assistant de Kamel Quali sur *Les Dix commandements*) l'an dernier, c'est au tour d'Alain

Gruttadauria d'animer un stage de haut niveau. Le temps d'un week-end, vingt-cinq danseurs auront la possibilité de transpirer au rythme des leçons du chorégraphe nîmois. Ces invitations s'avèrent payantes pour le studio. Aux Rencontres nationales chorégraphiques, organisées par la Fédération française de danse à Martigues en juin dernier, les élèves de Béatrice Sibethal ont remporté deux médailles d'or. La première dans la catégorie trio avec Nadège Sarron, Aurélie Ortiz et Julie Maunier, cette dernière obtenant la deuxième médaille dans la catégorie adolescents. En guise d'avant-goût, Alain Gruttadauria et sa compagnie *La Licorne* présenteront leur dernier ballet le 5 décembre au 3 Casino Cinéma. Renseignements et réservations au 06 73 25 16 09 ou auprès du service culturel au 04 42 65 77 00.



Deux jours de cours intenses avec Alain Gruttadauria.

L'agriculture en questions

LA MÉDIATHÈQUE, LE 18 NOVEMBRE. Le coup d'envoi de l'opération *Du champ à l'assiette*, qui se déroulera jusqu'au 16 décembre, a été donné à La Médiathèque avec l'inauguration par Philippe Pintore, conseiller municipal chargé du développement économique. De l'élevage à la viticulture en passant par la production animale, une dizaine de panneaux présentent les différentes facettes de l'agriculture gardannaise d'hier à aujourd'hui. Les paysans en herbe profiteront de leur visite pour se renseigner sur les filières et les diplômés qui les conduiront peut être un jour à labourer leur champ. Cette inauguration a été suivie d'une rencontre-débat en présence des agriculteurs gardannais, du service développement économique de la ville, de la Chambre départementale de l'agriculture et de la Safer. L'objet de ce débat : discuter des enjeux de la production agricole et de son rôle au sein de la cité notamment en matière d'environnement. À cette occasion, la municipalité et la Safer ont détaillé la convention qu'ils ont signée en juillet afin de protéger les surfaces agricoles de la pression foncière.



Philippe Pintore a accueilli les participants à la rencontre-dégustation.

sonnes âgées isolées peuvent contacter le CCAS au 04 42 65 79 10.

Tous ensemble

GARDANNE, LES 5 ET 6 DÉCEMBRE. À l'occasion du *Téléthon*, les associations gardannaises se mobilisent pour récolter des fonds en faveur de la recherche. Organisée sous l'égide d'*Étincelles 2000*, l'édition 2003 battra au rythme des nombreuses manifestations programmées tout au long du week-end. Le vendredi soir à 21 heures, la compagnie *Coup de théâtre* présentera une comédie à la Maison du Peuple. Le lendemain à Biver, les jeunes de *Ceux qu'on aime* monteront sur scène le temps d'un spectacle musical de 10h30 à midi. Si le temps le permet, le Cours accueillera stands et animations de 10h30 à 20 heures : karaoké avec *Tempo*, défilé de majorettes par les membres des *Fanettes*, promenades à cheval avec *Poney Speed*, concerts, etc. Un lâcher de ballons de l'espoir aura lieu à 15h30. En cas d'intempéries, une solution de repli est prévue à la Halle.



Tout est prévu pour le déneigement.
Photos : C. Pirozzelli

Si jamais la neige arrive...

GARDANNE, LE 2 DÉCEMBRE. Rien ne dit qu'il neigera d'ici Noël, mais mieux vaut s'y préparer et rappeler quelques conseils utiles. N'oubliez pas de mettre des chaînes dans le coffre de votre voiture, ainsi qu'une raclette et une bombe antigivre. Prévoyez un sac de gros sel qui vous sera utile pour éviter le verglas devant chez vous. Rappelons que le déneigement des trottoirs devant les maisons est à la charge des riverains. En cas d'alerte, le plan neige est mis en place sur la commune (tél. 04 42 51 79 00). Les per-

Une nouvelle Maison à Gardanne

Dans quelques jours nous allons inaugurer la nouvelle "Maison", centre de soins palliatifs, située route Blanche, en présence de très nombreuses personnalités.

Cet équipement permettra d'accueillir dans un cadre neuf un nombre plus important de malades, tandis que l'équipe soignante de *La Maison* s'est élargie. Je souhaite me saisir de cette nouvelle installation pour dire combien nous sommes fiers d'avoir sur notre ville un tel outil au service de ceux qui souffrent, et redire notre admiration et notre amitié pour ceux qui, dans une situation hostile au début, ont su faire progresser cette dimension des soins si longtemps négligée par le milieu hospitalier. Depuis, de nombreux Gardannais ont fini leur vie entourés des leurs dans ce centre, si différent des autres. Ils ont pu accompagner jusqu'au bout et dans la dignité un être cher.

Aujourd'hui, d'autres villes étaient prêtes à recevoir *La Maison* ; son équipe a choisi d'être fidèle à la ville qui l'avait accueillie quand les autres portes se fermaient. Une fidélité qui nous honore.

Je tiens à remercier aussi les nouveaux riverains de cet équipement qui ont accepté de bonne grâce la construction près de chez eux. Je ne doute pas que les liens forts qui se sont établis avec la population de notre commune ainsi que l'évolution des mentalités y soient pour beaucoup. Le bâtiment est beau, intégré dans son environnement.

Avec lui, Gardanne solidaire s'est encore renforcée.

Roger Meï, Maire de Gardanne

L'éclairage public renforcé

L'éclairage public nécessite un travail régulier de sécurité, de remplacement et de remise aux normes. Pour l'année 2003, 140 000 € auront été ainsi consacrés à l'extension et à la rénovation du réseau. Au quartier Notre-Dame, c'est la rue du Vieux-Pont qui est désormais éclairée. Des tests de stabilité réalisés l'an dernier ont entraîné le remplacement de 15 candélabres sur l'avenue de Nice et sur la départementale 58 à hauteur du Pesquier. Les poteaux en acier, dont certains avaient une quarantaine d'années, commencent à donner des signes de fatigue. Deux autres candélabres ont été remplacés sur le cours de la République. La placette Marcel-Pagnol (à l'angle du cours Forbin et de la rue Jules-Ferry) a été réaménagée : les vieilles pergolas qui gênaient la circulation des piétons ont été enlevées et remplacées par 4 petits candélabres, équipés d'un nouveau type de lampe à iodure métallique. Ces dernières dégagent une lumière blanche proche de celle du jour, avec un éclairage indirect qui réduit les zones d'ombre. De nombreux points lumineux ont été renforcés à Biver. Enfin, une étude est en cours pour l'éclairage de la route de Mimet, du boulevard Cézanne au chemin du Claou. Avec l'ouverture de la Maison de retraite (début 2005) et du Centre microélectronique de Provence (été 2006), cet axe sera très fréquenté, notamment par les piétons. Enfin, il faut noter qu'un éclairagiste sera consulté dans le cadre de la rénovation du Cours, afin d'établir un plan lumière pour le centre-ville.

Réorganisation du quartier Mistral

Après l'installation de la Maison du droit l'an dernier et avant le déménagement de la régie de l'eau à l'automne 2004, le quartier Mistral continue sa mue, en attendant le réaménagement du Cours dont l'équipe d'architectes devrait être choisie au premier trimestre de l'an prochain. Un nouvel accès au parking a été ouvert du côté de la Maison du droit, qui permet désormais de sortir en direction de Pechiney ou de l'entrée de ville. D'ici au mois de janvier, la sortie actuelle qui



Dès janvier, la sortie du parking Mistral sera modifiée.

Photos: C. Pirozzelli



La rue du Vieux-Pont est désormais éclairée.

donne sur le rond-point de la cité administrative sera supprimée, car elle est assez dangereuse. D'autre part, 60 places supplémentaires ont été aménagées devant la Maison du droit et une vingtaine ont été ajoutées à l'emplacement de l'ancienne piste de skate. Un cheminement piéton protégé est également en place entre le parking Mistral et la Maison du droit, qui est accessible depuis le centre-ville par la rue Mistral. L'éclairage public dans le secteur a été renforcé. Enfin, n'oubliez pas les 35 places du parking Victor-Hugo, à quelques dizaines de mètres vers l'entrée de ville.

De la rue Reynaud à Bompertuis

Après la fin des travaux du centre ludique et aquatique, qui ouvrira au printemps prochain, vient le temps de l'aménagement des abords. Les trottoirs de la rue Reynaud et de l'avenue Léo-Lagrange, le long de la façade courbe du bâtiment, ont été rehaussés. Le chemin d'accès pour les locaux techniques et les riverains ont été repris. A l'avenue d'Arménie, le long de la D6 côté Bompertuis, les accotements ont été réaménagés et les sorties des riverains mises en sécurité. Un cheminement piéton qui permet de rejoindre l'avenue Décoppet depuis l'avenue d'Arménie est en cours d'aménagement. Enfin, le carrefour entre l'avenue d'Arménie et la voie de Bompertuis est redessiné, avec la création de deux îlots directionnels sur la chaussée. Un aménagement du même type est en cours sur l'avenue Maurel-Agricole, à hauteur du square Veline. Une chicane réduit la vitesse des voitures et un îlot séparateur permet de traverser la route en deux temps. Enfin, l'avenue du groupe Manouchian, entre l'avenue des Aires et le lycée Fourcade, est recouverte dans un sens d'un revêtement de chaussée acoustique qui diminue le bruit des voitures. La même chose sera faite de l'autre côté courant 2004, et le trottoir côté Stendhal, déformé par les racines des pins, sera repris.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL aux personnes âgées par les élus du conseil d'administration du CCAS le lundi 15 décembre de 9h à 17h (Maison du Peuple) et le mardi 16 décembre de 9h30 à 17h (mairie annexe de Biver).

LA CARBONNIÈRE DE PROVENÇO invite les mineurs à visiter le musée de la mine de Gréasque, au puits Hély d'Oissel, le jeudi 4 décembre (jour de la Sainte-Barbe) à partir de 17h. Renseignements au 04 42 69 77 00.

L'ESPOIR 13 DON D'ORGANES organise une sortie au Perthus (Pyrénées orientales) le samedi 6 décembre. Départ à 5h30 du parking Savine et à 5h45 du parking de l'église à Biver. Prix : 27 €. Inscriptions au 04 42 51 41 34.

L'UFF PROPOSE UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS (de 3 mois à 3 ans) qui permet aux parents de se rencontrer dans un cadre convivial et de bénéficier de conseils éducatifs. Aux Azalées (Biver) le mardi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h. Accès gratuit.

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

Jeune public

La Médiathèque propose à 16h un merveilleux conte de Noël, *L'enfant au grelot*. Ce film d'animation est accessible aux enfants à partir de 3 ans.

JEUDI 4 DÉCEMBRE

Réunion débat sur le logement

La CNL 13 organise, à partir de 17h30 au foyer du 3^e âge, une réunion d'information sur les mesures anti-sociales qui pèsent sur le logement.

DÉCEMBRE

Animations 3^e âge

L'Entraide Gardanne participe le jeudi 4 décembre à une journée inter club à Aubagne. De son côté, *L'Entraide Biver* organise le mercredi 10 une sortie dansante au château Davignon. Les deux entraides proposent le 12 décembre au Dôme un spectacle intitulé *Les violettes impériales*. Une sortie au Mas des Oliviers au Puy-Sainte-Réparate est programmée par l'Association *Aide et Loisirs* le dimanche 14.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Conférence santé et protection sociale

Attac Gardanne Bassin minier propose une conférence sur le thème *Santé, protection sociale*, avec Hubert Sage, membre de la Commission Santé nationale d'Attac. À partir de 18h30 au 3 Casino, entrée libre.

Philippe Gareil quartet

L'auditorium de La Médiathèque accueille à 20h30 le nouveau Quartet du Nîmois Philippe Gareil. Accompagné de son fils Tom au vibraphone, de Véronique Mula aux saxophones et de Samuel Silvant à la batterie, le bassiste nous entraîne dans l'imaginaire musical de tous les Suds.

LES 5, 6 ET 7 DÉCEMBRE

Bourse aux skis

Le CLES organise une bourse aux skis à la mairie annexe de Biver. Dépôts le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Ventes le samedi de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 17h. Renseignements au 04 42 51 48 08 (le soir).

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Sortie en bus

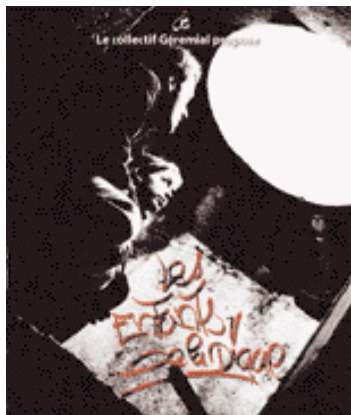
L'Espoir 13 Don d'organes organise un voyage en car au Perthus. Départ à 5h30 du parking Victor-Savine et à 5h45 devant l'Église à Biver. Inscription obligatoire au 04 42 51 41 34 ou au 06 09 09 63 84. Prix: 27€.

La place, d'Annie Ernaux

Micheline Welter donnera vie au texte d'Annie Ernaux, à 16h à La Médiathèque. À la fois social et politique, ce portrait d'une adolescente qui construit sa place dans le monde est une succession d'images : études, corps qui change et surtout « *le temps qui sépare ceux qui s'aiment.* »



Gardanne brillera de mille feux.



LUNDI 8 DÉCEMBRE

Concours environnement

Le tirage au sort du concours organisé par énergies se déroulera à 17h30 dans nos locaux au 273 Av. Léo-Lagrange.

MARDI 9 DÉCEMBRE

L'amour sous toutes ses formes

Jusqu'au 24 décembre l'Espace Bon-temps accueille une exposition organisée par le Collectif Gérémiel et l'école d'Arts plastiques. Sur le thème de l'amour, cette expo est conçue comme un jeu de pistes en trois dimensions ou se mêlent musique, textes et photos en noir et blanc.

Écoutez-voir

Conférence-diapositives sur la peinture animée par Martine Viala sur Marcel Duchamp. Celui qui reste une référence incontournable de l'histoire de l'art tentera de répondre à la question: *Et si l'art ne servait à rien ?* À la Médiathèque à 18h30.

JEUDI 11 DÉCEMBRE

Conseil municipal

Séance publique à 18 h à l'Hôtel de ville.



Les Wriggles

La Maison du Peuple accueille à 20h30 ces cinq diabolins bondissants. Absurdes, parfois méchants, ils ne reculent devant aucune pitretrie pour faire rire. Ils mêlent chansons, figures acrobatiques et sketches à travers une mise scène parfaitement réglée. Tarifs: 9 et 12€. Réser. au 04 42 65 77 00.

Musique et acrobaties à la sauce Wriggles.

LES 13 ET 14 DÉCEMBRE

Tournois de Noël

Le Judo Club de Gardanne organise au gymnase du COSEC deux tournois. Le samedi 13, l'épreuve réunira les clubs de Gardanne, Puyricard et Allauch de 14h à 18h. Le lendemain sera consacré à une compétition départementale de 9h à 18h.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

Foire à la Brocante

Pour le plus grand plaisir des chineurs, le boulevard Carnot accueille toute la journée une foire à la Brocante.

DU 16 AU 24 DÉCEMBRE

Animations de Noël

Vivons les fêtes intensément à Gardanne : spectacles de rue, village antique, illuminations, tombola, sports acrobatiques...

À l'heure où le ministre de l'Éducation nationale lance sa grande consultation sur l'avenir de l'école, les établissements scolaires sont contraints de mettre un terme aux Contrats emplois consolidés et solidarité (CEC et CES). Enseignants, personnels techniques et administratifs, élus et parents d'élèves se mobilisent.

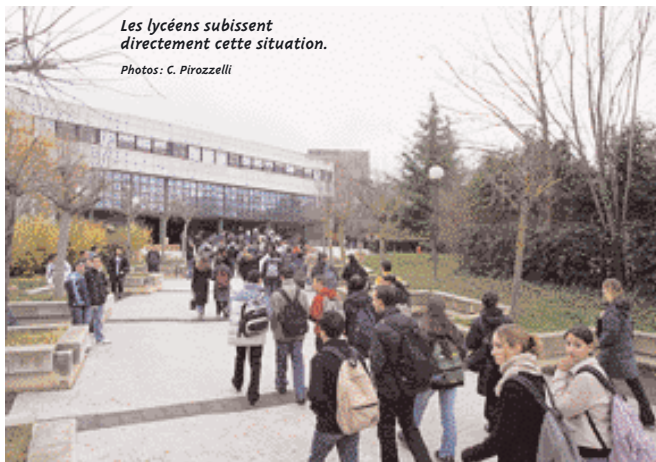
Écoles : nouvelles attaques contre l'emploi

Tous ensemble pour lutter contre la précarité. Tel est le mot d'ordre des personnels de l'Éducation nationale du Bassin minier qui se mobilisent depuis le retour des vacances de la Toussaint pour préserver l'emploi de leurs collègues embauchés à l'aide de Contrats Emploi Solidarité (CES) ou Emploi Consolidé (CEC). Rien qu'à Gardanne, une quinzaine de ces travailleurs "précaires" sont concernés par le non renouvellement de leurs contrats. Pour les collègues et lycées de la ville, leur absence constitue un manque crucial. Le Lycée Fourcade pâtit en particulier de cette directive nationale. Il employait jusque là quatre personnes en CEC. Quelques jours avant les vacances de la Toussaint, trois d'entre elles ont été remerciées. D'une durée maximale de cinq ans, leur contrat était renouvelé chaque année depuis 1998. Or elles ne pourront l'achever. Le motif invoqué par l'Inspection académique : il ne restait que quelques mois pour arriver au terme des cinq années et non douze pour renouveler d'un an leur contrat. Un décalage des dates qui conduirait les établissements à prendre seuls en charge leur salaire en cas de prolongation, la Direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), un service de l'État, ne voulant maintenir le financement à 80% des salaires des CEC. En ces temps de disette budgétaire, les directeurs ne disposent pas des fonds nécessaires pour assumer cette dépense.

« Je me sens rejetée, avoue Anna Partsoumian, 55 ans, je revendique simplement un droit au travail comme tout le monde. » Avec ses collègues Angel Volpe (57 ans) et Françoise Oliveros (56 ans), elle se retrouve au chômage sans droits Assedic puisqu'elles ont cotisé à un fonds spécial qui les indemniserait pendant 1 000 jours (mais qui ne comptent pas pour le calcul de leur retraite). À leur âge, et alors qu'elles souhaitent travailler, même comme CES, les perspectives de retrouver un emploi se font rares.

L'union fait la force

D'ores et déjà, leur absence entraîne de sérieuses perturbations et une tension certaine chez les enseignants. Les élèves aussi se rendent compte de la difficulté, que ce soit au self, à l'accueil, à la reprographie. Quelques devoirs ont d'ailleurs été reportés faute de photocopies. « L'Éducation nationale a détourné la loi, elle employait ces contrats temporaires pour des besoins permanents autrefois assumés par des titulaires » s'insurge Jeanine Lacroix, professeur au Lycée Fourcade. Comble de l'absurdité, le CNA-



Les lycéens subissent directement cette situation.

Photos: C. Pirozzelli

SEA, qui prenait en charge les 20% de leur salaire non financés par la DDTE, les indemniserait pour rester chez elles. Dans le même temps, ce même organisme versera de nouvelles subventions pour le recrutement rapide de trois CES (un contrat plus précaire que les CEC). En matière d'économies, on a déjà vu mieux.

AGIR AU NOM DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Dès l'annonce de la suppression des CEC, une intersyndicale réunissant la CGT, FO et la FSU a vu le jour. « Face au mépris avec lequel sont traitées ces dames, on se devait d'agir au nom de la dignité humaine » insiste Robert Carrière, professeur. Une pétition a d'abord circulé avant que deux manifestations ne soient organisées devant le rectorat à Aix et la DDTE à Marseille. Le maire de Gardanne a participé à l'une de ces initiatives et ainsi apporté le soutien de la municipalité. Après s'être renvoyés la



Qu'ils soient enseignants ou non, tous les personnels se mobilisent.

balle pendant un mois, la DDTE et le rectorat semblent désormais prendre conscience de l'incohérence de cette décision. Dans un courrier récemment adressé aux directeurs d'établissements, l'Inspection nationale s'inquiète d'ailleurs de la situation des CEC et des CES. Mieux vaut tard que jamais. « Dans la Nièvre, des CEC ont été reconduits souligne Anna Partsoumian, du coup on garde l'espoir. » Affaire à suivre.

Geoffrey Dirat

Jamais le prix des maisons à vendre ou des appartements à louer n'aura été aussi élevé à Gardanne. La hausse générale des prix de l'immobilier dans le département, les menaces qui pèsent sur le tissu industriel et l'attractivité d'une commune à taille humaine rendent particulièrement difficile la recherche d'un toit. Le logement social s'en ressent, où la liste d'attente représente 70 % du total du parc HLM. Il serait temps que la loi SRU, qui prévoit un taux minimum de logement social par commune, soit appliquée sérieusement. Des actions collectives sont envisagées dans ce sens.

Quand se loger devient un luxe



TROUVER UN
LOGEMENT TOURNE
AU PARCOURS
D'OBSTACLES,
DANS LE PRIVÉ
COMME DANS
LE SECTEUR HLM

Gardanne serait-il « *le dernier eldorado immobilier du département*, » comme le titrait le 12 novembre dernier *Marseille l'Hebdo* ? A tous ceux, de plus en plus nombreux, qui sont en attente d'un logement social (770 actuellement à Gardanne, dont 460 habitent déjà la commune) ou qui cherchent désespérément dans le pri-

vé, l'allusion ne paraîtra pas évidente. Mais l'eldorado en question n'est pas pour les locataires (39% à Gardanne) : ce sont bien les propriétaires qui sont concernés, ceux qui ont les moyens d'investir dans la pierre, ou qui attendent une opportunité pour vendre au prix fort. Pour eux, il y aurait des affaires intéressantes à faire,

d'autant que les prix flambent aux alentours. Certains spéculeraient même sur la fermeture de Pechiney, susceptible « de changer radicalement la physiologie de la ville. » L'installation du Centre microélectronique de Provence et la construction d'une maison de retraite vont accentuer la demande sur la commune.

« L'objectif reste de maintenir le nombre d'habitants autour de 20 000, rappelle Jeannot Menfi, adjoint au maire chargé du logement. Ça se fera en reconstruisant la ville sur la ville, sans s'étendre n'importe comment. Je constate que la croissance de la population est beaucoup plus lente à Gardanne que dans les communes avoisinantes. » Lesquelles communes n'ont pas vraiment d'état d'âme en ce qui concerne le logement social.



Quartier La Crau. De nombreux lotissements y ont été construits.

Contrairement à ce que préconise la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), on compte 4 % de logements HLM à Simiane, 2 % à Bouc-Bel-Air et 1 % à Mimet. Les villages de l'Étoile et du Merlançon ne font pas mieux, avec 2 %. Comment font les habitants de ces communes qui cherchent à se loger avec de faibles ressources ? Ils déposent une demande là où l'offre est importante, comme à Gardanne. « Il faut savoir que lorsqu'on sollicite un bailleur social pour construire des logements neufs sur la commune, la moitié au moins de ces logements sera attribuée à des personnes venant de l'extérieur » poursuit l' élu. Autrement dit, pour satisfaire la demande des Gardannais, il faudrait construire deux fois plus de logements qu'il n'y a de familles sur liste d'attente.

La Ville, en effet, ne peut proposer des candidats que sur 20 % du total du parc HLM. En encore, ces 20 % sont des appartements bien précis, et non pas une partie des appartements disponibles. « Ce qui fait que si les locataires restent longtemps, nous n'avons pas grand chose à proposer, explique Laure Grison, responsable du service habitat.

Des perspectives inquiétantes à l'échelon national

D'après l'Union sociale pour l'habitat, qui rassemble tous les organismes HLM français, « il faudrait produire au moins 100 à 120 000 logements sociaux par an, pour absorber la demande et compenser les démolitions. » L'actuel ministre du logement, Gilles de Robien, préconise de démolir chaque année pendant cinq ans 40 000 logements dégradés (contre 8 000 l'an dernier). Or l'État s'était engagé à en construire 54 000 en 2003. Il sera loin du compte. Autant dire qu'à ce rythme, les démolitions seront au mieux compensées par les constructions neuves (alors qu'il vaudrait mieux construire d'abord et démolir ensuite). Au mieux, car 30 % des crédits de construction ont été supprimés au premier trimestre, et la tendance n'est pas bonne : dans le projet de loi de finances 2004, le budget logement diminue de 6,8 %, les aides à l'accession à la propriété (prêt à taux zéro) chutant même de 30 %. Des restrictions qui ne concernent pas, en revanche, les aides fiscales à l'investissement privé locatif, sans contraintes de ressources et donc très intéressantes pour les ménages les plus aisés.

En 2002 par exemple, il n'y a eu que 19 départs sur un peu plus de 230 logements. » Rappelons au passage que la Ville ne décide pas des attributions.

Elle ne peut que proposer une ou plusieurs familles à la société HLM qui tranche en commission d'attribution. Les critères sont évidemment différents en fonction de la taille de l'appartement disponible. Si l'ancienneté de la demande est un facteur important, l'urgence de la situation est aussi prise en compte. « Mais les contraintes d'un bailleur sont différentes de celles d'une municipalité, ajoute Laure Grison. Eux ne sont pas au contact des habitants, et c'est plus facile de prendre une décision quand on est en commission d'attribution. Gardanne est une petite ville, et quand un logement se libère, la nouvelle circule vite. »

Avec la précarité de l'emploi, la demande change

Si plus de la moitié des demandeurs de logement sont des Gardannais, 8,5 % d'entre eux viennent de Marseille et 12 % de communes extérieures aux Bouches-du-Rhône, ce qui n'est pas négli-



la Logirem gère 333 log.



Les Logis Notre-Dame, construits il y a 22 ans, comptent 410 logements.

geable (mais le Var n'est qu'à 25 km). Les trois-quarts ont surtout besoin d'espace puisqu'ils recherchent en priorité un T3 ou un T4. « Si on dresse un portrait-type du demandeur, explique Laure Grison, il (ou elle) est âgé(e) de 26 à 40 ans, gagne moins de 1 067 euros par mois, est un parent isolé avec enfants et se trouve trop à l'étroit dans son logement actuel. » Mais si on affine un peu, on découvre que « la nature de la demande change. Si les demandeurs au chômage ou au RMI représentent un quart du total, on voit arriver des personnes ayant des revenus corrects mais qui ne trouvent pas à se loger dans le privé. » Un licenciement ou un divorce peuvent même amener des propriétaires à revenir dans le marché locatif.

Car, avec la flambée des prix de l'immobilier et la précarisation croissante des conditions de travail, le scénario classique d'accès à la propriété après un passage en HLM ne fonctionne plus. Du coup, ceux qui

ont obtenu un logement social ne le quittent plus et le taux de rotation est bien trop bas pour répondre à la demande. Quant au privé, dans une ville de la taille de Gardanne, il n'offre qu'un marché locatif faible en volume et exagérément surévalué. « Il nous arrive de taper à la porte des agences immobilières pour aider des familles en difficulté à trouver une solution d'urgence, » reconnaît Jeannot Menfi. Mais les critères de solvabilité et le montant de la caution (l'équivalent de deux mois de loyer payables d'avance) ne facilitent pas les choses.

Dans les prochains mois, plusieurs chantiers vont démarrer dans la ville : 18 logements construits par l'OPAC à proximité des immeubles Veline (dont trois réservés à des personnes handicapées) ; une résidence sociale gérée par la SONACOTRA (une cinquantaine de logements du

Installée au Parc du Vallat, logements à Gardanne et Biver. Photos: C. Pirozzelli



CERTAINS PROPRIÉTAIRES REVIENNENT SUR LE PARC LOCATIF

tranche de 155 chambres sera achevée en 2006.

Mais ces différents programmes, aussi utiles soient-ils, sont pour la plupart ciblés et ne contribueront pas à résorber la demande de logement social. C'est pourquoi la Ville, par l'intermédiaire de Roger Méi, a décidé de saisir, une nouvelle fois, le Préfet de Région sur l'application de la loi SRU, pour qu'il fasse pression sur les communes voisines. Une action collective est d'ailleurs envisagée pour janvier prochain, sur laquelle nous reviendrons.

Bruno Colombari

1939 logements sociaux dans la commune

Au 1^{er} janvier 2003, Gardanne et Biver comptent 1939 logements sociaux, sur un total de 7 569 logements, soit 26%. 54,7 d'entre eux font partie du patrimoine des Houillères, désormais géré par la SAFC. La quasi-totalité du reste, soit 1173 logements, représente le parc HLM de la commune, ce qui représente 16% du total des logements. Les plus anciens sont ceux des Houillères, construits essentiellement à Biver aux alentours de 1914 en individuel (Four à Chaux, bord de route, les Fabres, Cantines, Cauvet, quartier de l'Église) ou en collectif (Savio, Presqu'île, Rave, Salonique, Saint-Pierre, Ventilateur). Une deuxième vague de constructions a démarré après 1945 avec la cité centrale, la Crau, Font de Garach et Sainte-Barbe. Pendant ce temps, les HLM sortaient de terre à Biver (OPAC, en 1953), aux Angles (1954), à Veline (1963), au Stendhal et à Font du Roy (1970), à Notre-Dame (1981), aux Côteaux de Veline (1984), à l'avenue des Aires (Sainte-Victoire, 1985), à Biver avec Oreste-Galetti (1986) et au puits Gérard (1987) et à l'avenue de Nice (1989). Les ensembles les plus récents sont le Monfort (1991), les Azalées (1992), les Violettes (1994), le Parc du Vallat (1995), les Hespérides (1997). Depuis trois ans, 40 logements ont été construits à l'avenue de la Libération, 32 à Bompertuis et une trentaine dans la vieille-ville dans le cadre de l'OPAH. Dix offices HLM gèrent ce parc. Les trois principaux sont Erilia (410 logements), la Logirem (333 logements) et l'Opac sud (276 logements).

Synthèse du dernier conseil municipal: présentation de la délibération et résultat du vote. L'intégralité du débat est consultable en mairie et sur le site internet de la ville (www.ville-gardanne.fr)

Conseil municipal du 06/11/2003

Une vingtaine de questions étaient à l'ordre du jour du dernier Conseil municipal.

L'essentiel des délibérations sur lesquelles les élus étaient appelés à se prononcer concernaient le projet d'intercommunalité entre Gardanne et la communauté Garlaban/Huveaune/Sainte-Baume (GHB) et celle de l'Étoile. Le Groupe Élan pour l'Avenir, le Groupe Socialistes et Indépendants, le groupe La droite unie et M. Rapuzzi ont quitté la salle dès la deuxième question et n'ont pas participé aux votes. La séance s'est ensuite poursuivie normalement.

N° 01 - Approbation du Compte-Rendu du Conseil municipal du 25 septembre 2003.

Pour: 30; Contre: 3

N° 02 - Adoption des orientations stratégiques du projet de Territoire.

Unanimité

N° 03 - Élaboration d'une "charte d'objectifs" partagés avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Unanimité

N° 04 - Demande d'aide financière auprès de l'État, la Région et le Département relative à l'animation et l'ingénierie du projet de territoire et du contrat d'agglomération.

Unanimité

N° 05 - Mise en œuvre du projet de Territoire: demande de subventions auprès du Département et de la Région pour la réalisation d'une première série d'actions prioritaires.

Unanimité

N° 06 - Réponse à l'appel de projet de la Région sur la méthodologie d'élaboration d'une stratégie foncière des projets d'agglomération.

Unanimité

N° 07 - Détermination d'un projet de périmètre de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Unanimité

N° 08 - Création d'un syndicat mixte chargé des études du SCOT, des études et de la mise en œuvre du projet d'agglomération et de l'animation du Conseil de Développement: Approbation des statuts.

Unanimité

N° 09 - Élection à bulletin secret des membres du Conseil municipal représentant la commune au sein du syndicat mixte chargé des études du SCOT, des études et de la mise en œuvre du projet d'agglomération et de l'animation du Conseil de

Des actions pour protéger la forêt prévues en 2004.

Photo: C. Pirozzelli



Développement.

M. Meï et Mme Primo se présentent comme titulaires et M. Bastide et Peltier comme suppléants.

Unanimité

N° 10 - Motion contre la privatisation d'EDF-GDF.

Unanimité

N° 10 BIS - Motion déclarant Gardanne hors AGCS (Accord Général sur le Commerce et les Services).

Unanimité

N° 10 TER - Motion de soutien aux élus de l'Ouest de l'étang de Berre contre le projet d'incinérateur.

Unanimité

N° 11 - Signature du marché avec l'entreprise retenue pour la réhabilitation du réservoir d'eau potable du Ribas.

Unanimité

N° 12 - Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de la Région, du Conseil général et de l'Agence de l'eau pour réaliser les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées définis par le diagnostic du réseau.

Unanimité

N° 13 - Vote de subventions exceptionnelles à deux associations (section triath-

lon du CLES et Club de natation) en raison des coûts supplémentaires liés à la non ouverture de la piscine municipale.

Unanimité

N° 14 - Signature du marché avec l'entreprise retenue pour la mise en œuvre d'un réseau de télécommunication Intranet.

Unanimité

N° 15 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'extension et la rénovation du réseau d'éclairage public.

Unanimité

N° 16 - Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général, du Conseil régional et de l'Ademe pour le pré-diagnostic, l'étude et la pose d'un chauffe-eau solaire au Centre Technique Municipal.

Unanimité

N° 17 - Délibération modificative à la délibération autorisant le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil régional et de l'État pour l'acquisition et l'aménagement des locaux de la Cité administrative.

Unanimité

N° 18 - Délibération modificative à la délibération autoriser le Maire à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil général dans le cadre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2004.

Unanimité

N° 19 - Solliciter les subventions les plus larges possibles auprès du Conseil régional pour une mission d'animation du P-DAF pour l'année 2004.

Unanimité

N° 20 - Création d'un poste d'Assistant d'Enseignement Artistique à temps incomplet.

Unanimité

N° 21 - Création de deux postes d'Infirmiers.

Unanimité

Le club Léo-Lagrange fête cette année son quarantième anniversaire. Petit à petit, il a trouvé sa place dans le cœur des sportifs gardannais. Présentation d'un club pas comme les autres.

40 ans, l'âge de la maturité ?

Le plaisir avant tout. Depuis sa création en 1963, le Club Léo-Lagrange est resté fidèle à cette maxime. « *La compétition n'est pas une fin en soi* » revendique Marie-Ange Chappe, la présidente du club. « *Même si nos membres participent à des championnats, notre ambition n'est pas de récolter des médailles, l'esprit est plus loisir.* » Une philosophie qui permet chaque année au club d'attirer près de 300 adhérents répartis dans ses quatre sections danse, escrime, yoga et basket.

L'esprit Léo-Lagrange que Marie-Ange défend se retrouve également dans la manière d'aborder la compétition, notamment au basket, seul sport collectif du club.

« *Les gamins ne font pas banquette, on fait jouer tout le monde* » précise la présidente. Seules conditions pour avoir sa place dans l'équipe : faire preuve d'assiduité aux entraînements et être soutenu par ses parents, en particulier pour les déplacements. Les sports individuels ne dérogent pas à la règle. « *En jazz comme en classique, je ne les fais pas danser dans le but de les présenter à des concours, c'est un choix, souligne Magali Amore, mais cela ne nous empêche pas de travailler sérieusement tout au long de l'année.* » À l'occasion, le professeur de danse ne refuse pas d'aider les élèves qui ont quand même envie de se jauger en compétition. L'an dernier, l'une d'entre elles a ainsi obtenu une médaille de bronze lors d'un concours régional à Marignane.

Malheureusement, l'état d'esprit ne suffit pas à insuffler une dynamique au club. « *Il faut se battre au quotidien pour le faire vivre* » reconnaît Marie-Ange. « *Léo-Lagrange repose sur un petit noyau dur de bénévoles dont je fais partie* » admet celle qui aimerait être plus disponible. Mais les gens qui ont envie de donner de leur temps se font plutôt rares. Dès lors, chaque section s'organise comme elle peut. « *On ne fonctionne pas comme les autres clubs, les quatre entités ont des modes de gestion qui leur sont propres.* » Cela ne les empêche pourtant pas de s'entraider quand le besoin se fait sentir, notamment lorsque l'une d'entre elles organise un événement.

La passion sinon rien

Du coup, et sans que cela pose problème, les responsables de section ne sont pas tous logés à la même enseigne. Danièle Chaudière, qui a monté l'activité yoga en 1997, est salariée par le club pour dispenser six heures de cours par semaine. Magali Amore, qui s'occupe de la danse, a elle un statut de profession libérale. « *J'encaisse les cotisations et je reverse au club 13 euros par élève, la différence correspondant à mon*

Grâce à Guillaume Thiery, la section escrime a trouvé son second souffle.

Photos : C. Pirozzelli



LE CLUB REPOSE SUR UN PETIT NOYAU DUR DE BÉNÉVOLES

salaire. C'est toute une organisation, l'éché par exemple il n'y pas de cours, donc pas de cotisations, je dois nécessairement gérer au mieux ma trésorerie, » explique le professeur.

Si ces deux sections n'éprouvent pas de difficultés particulières, il n'en est pas forcément de même pour l'escrime et le basket. Embauché il y a trois ans comme maître d'armes avec un statut d'emploi jeune, Guillaume Thiéry est plutôt sceptique quant



Détente, loisir et compétition cohabitent au sein du club.

à la pérennité de sa situation. « *Dans deux ans, mon salaire sera à la charge du club. Pour qu'il puisse me rémunérer, il faudrait que j'accueille au moins 80 escrimeurs, et cette année ils sont 50.* » Du côté du basket le problème se pose différemment. Ici, point de soucis financiers puisque la section n'est gérée que par

des bénévoles. « *Nous ne sommes que six pour assurer dix heures d'entraînement par semaine, sans compter les matchs,* » regrette Marie-Paule Ruiz. « *Les parents sont exigeants mais bien souvent ils ne sont pas présents,* » constate la bénévole. Mais il en faut plus pour décourager ces sportifs. « *C'est la passion qui nous anime* » conclut Marie-Ange.

Geoffrey Dirat

**Vos élus
vous reçoivent**
RdV au 04 42 51 79 15
(Mairie)

■ **Yveline Primo**, 1^{ère} adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h à la mairie annexe de Biver

■ **Michelle Aznif**, adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie

■ **Bernard Bastide**, adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie

■ **Jeannot Menfi**, adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière, vieille-ville. Travaux et vieille-ville: jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement: un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière: lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h

■ **Mustapha El Miri**, adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie

■ **Georges Pazzaglini**, adjoint, délégué au social samedi matin sur

RdV en mairie

■ **Grégory Calemme**, adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie

■ **Lucien Moraldo**, adjoint, délégué aux sports, jeudi de 14h à 16h sur RdV au service des sports - bât bontemps

■ **Jean-Paul Peltier**, adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le vendredi sur RdV aux services techniques

■ **Patricia Marcolini**, adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vendredis après-midi sur RdV en mairie

Pour un rendez-vous avec un conseiller municipal, téléphonez au 04 42 51 79 15.

Max Pierazzi: Régie de l'eau

Maryse Blangero: Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie

Gilbert Payan: Jeunesse

Jeanine Privat: jeunesse,

animations de quartier

Marie-José Galle:

Petite enfance

Eve Cloué: Cinéma

Guy Pinet: Dév. sports loisirs

Sylvie Batin: Équipements d'éducation artistique

Nathalie Nerini: Mission locale, formation

Nora Belkheir: liaison intergénération, 3^e âge

Philippe Pintore: Dév. économique, agriculture et risques majeurs, perm. le mardi après 17h30 aux services techniques sur RdV

Clara Gilloux: Lecture publique

Noëlle Bourrelly

Rémy Carrodano

Mireille Portail

Les élus de la droite unie

Brigitte de Feligonde et Luc Poussel reçoivent sur rendez-vous au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

le groupe la droite unie

Déchets ménagers et intercommunalité:

Il n'y a pas de honte à reconnaître qu'on se trompe !

Colloque à Aubagne sur le thème: Comment mobiliser la valorisation thermique des déchets dans la lutte contre le dérèglement climatique ? Épargnons aux lecteurs les explications pseudo scientifiques et présentons tout simplement les conclusions. Dans un article paru dans la Provence du 23 octobre, nous apprenons que la communauté aubagnaise réfléchit à l'implantation d'une usine de traitement de déchets ménagers à Gardanne. Pour M. BELVISO, président de cette communauté, la thermolyse "peut constituer l'une des solutions à retenir compte tenu des possibilités d'utilisation de sous produits carbonés dans les process de production d'énergie existant sur Gardanne". Cela veut dire en "parlé clair" que ces déchets du nouveau territoire d'Aubagne à Gardanne, soit 120 000 habitants, seraient acheminés et traités dans une unité à Gardanne. Les résidus de thermolyse seraient alors incinérés dans la centrale thermique de Gardanne.

L'obstination de la municipalité à vouloir rejoindre la communauté d'Aubagne, le financement d'une étude par la ville de Gardanne sur un procédé de thermolyse aléatoire ou les décisions prises dans le secret et sans concertation, seraient autant d'occasions de polémiquer. Le groupe Élan pour l'Avenir préfère proposer, à l'ensemble des conseillers municipaux de Gardanne, de s'accorder sur quelques évidences. Ensemble convenons que:

1. Nous ne savons pas traiter aujourd'hui les résidus de thermolyse.

Questionnons les responsables des centrales de Gardanne à ce sujet et ne prenons pas nos rêves politiques pour des vérités scientifiques.

2. Le recyclage des déchets ménagers ça fonctionne!!! Le collectif pour la transparence, regroupant plus de 25 associations sur le bassin minier, tient des études à la dispositions de la municipalité.

3. Le département travaille à un plan départemental privilégiant le recyclage des déchets, loin de solutions aventurées pour l'environnement. Pourquoi jouer en solo ?

Mmes et Ms le conseillers de la majorité, il n'y a pas de honte à reconnaître qu'on a fait fausse route. Il est temps de réagir afin de ne pas laisser absorber Gardanne par un territoire qui tourne le dos à notre histoire. Il est urgent de laisser de côté les chapelles partisans et de regarder l'intérêt supérieur de la ville.

Élan pour l'Avenir: 26 avenue de Toulon 13120 Gardanne - Simorgh3@wanadoo.fr - Josyane Bonnet, Tony Baldo, Bénédicte Macé, Cécile Scholler.

le groupe élan pour l'avenir

Impôts locaux : se donner les moyens de ses ambitions

Après cinq années sans augmentation, le taux de la taxe d'habitation a été revu à la hausse de 2,1% en 2003. Cette augmentation s'explique essentiellement par les transferts de charge décidés par l'État au nom de la décentralisation mais qu'il n'a pas répercuté au niveau de ses dotations aux collectivités locales. Pour alléger la pression fiscale sur les familles, la priorité reste donnée à la contribution des entreprises par l'intermédiaire de la taxe professionnelle. Il s'agit pour la ville de se donner les moyens d'accompagner la mutation économique importante que connaît Gardanne et de financer les projets qui vont voir les jour prochainement, notamment ceux liés à l'arrivée de l'école d'ingénieurs. Concernant le fonctionnement courant, les efforts de la commune portent principalement sur la jeunesse (enseignement, crèche, sports...) puisque près d'un tiers du budget des services lui est consacré, sur l'embellissement de la ville et sur la sécurité des habitants.

Quelles sont les ressources de la ville ?

Les impôts directs locaux ne sont pas les seuls revenus dont dispose la municipalité de Gardanne pour financer ses dépenses.

Sur 100€ de recettes de fonctionnement perçues en 2003,

- 62,98€ proviennent des impôts locaux et taxes,
- 31,44€ proviennent des dotations et participations de l'État,
- 3,39€ proviennent des produits de service,
- 2,20€ proviennent des atténuations de charges, des produits exceptionnels, des produits financiers et autres produits de gestion.

Qui paie les impôts sur Gardanne ?

Sur 100€ d'impôts locaux, la ville de Gardanne perçoit en 2003,

- 73,75€ des entreprises, commerçants, artisans, services et professions libérales au titre de la taxe professionnelle,
- 14,10€ des propriétaires de logements ou de terrains au titre des taxes foncière,
- 12,15€ des occupants de logements au titre de la taxe d'habitation, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

À quoi servent les impôts gardannais ?

Sur 100€ de dépenses de fonctionnement* la ville de Gardanne consacre :

- 27,79€ pour l'aménagement urbain,
- 27,16€ pour l'enseignement et la formation,
- 14,55€ pour le sport et la jeunesse,
- 10,69€ pour la culture et la vie sociale,
- 10,60€ pour la sécurité et la salubrité publique,
- 9,80€ pour la santé, les interventions sociales et la famille,
- 1,13€ pour les actions économiques,
- 0,23€ pour le logement.

* Ces chiffres ne prennent pas en compte les dépenses non ventilées (dette, amortissements, provisions) : 4004209€, ni les dépenses d'administration générales (salaires entre autres) : 9598727€

Geoffrey Dirat

| nom | Prénoms | Sexe | Statut FISC | Père | Mère |
|-------------|---------|------|-------------|------|------|
| M. GARDANNE | YVES | M | MARIÉ | | |
| Mme | MARIE | F | MARIÉE | | |

| Éléments de calcul | Commune | Syndicat de communes | Intercommunalité | Département | Région | Totale des cotisations |
|--------------------------------------|---------|----------------------|------------------|-------------|---------|------------------------|
| Valeur locative (V.L.) brute | 2827 | | | 2827 | 2827 | |
| Valeur locative (V.L.) déduite | 2175 | | | 2175 | 2175 | |
| abattements à la base | 15 % | | | 15 % | | |
| abattements à charge | 326 | | | 326 | 326 | |
| abattements par personne rang 1 ou 2 | 18 % | | | 18 % | | |
| abattements par personne rang 3 ou 4 | 436 | | | 436 | 436 | |
| abattements par personne rang 5 ou 6 | 15 % | | | 15 % | | |
| abattements à la base | | | | | | |
| Base nette d'imposition | 2865 | | | 2865 | 2865 | |
| Taux d'imposition 2003 | 21,46 % | | | 21,46 % | 21,46 % | |
| Cotisations 2003 | 615 | | | 615 | 615 | 615 |
| Taux d'imposition 2002 | 20,58 % | | | 20,58 % | 20,58 % | |
| Cotisations 2002 | 587 | | | 587 | 587 | |
| Variation en valeur | +28 | | | +28 | +28 | |
| en pourcentage | +4,78 % | | | +4,78 % | +4,78 % | |

- ① Montant des impôts perçus au profit de la ville de Gardanne.
- ② Montant des impôts perçus au profit du Conseil général des Bouches-du-Rhône.
- ③ Valeur locative moyenne : calculée d'après les caractéristiques de votre logement au 1^{er} janvier 2003 (en fonction d'un tarif communal faisant référence aux loyers constatés en 1970), elle est actualisée et revalorisée selon un coefficient voté chaque année par le Parlement. Pour 2003, les valeurs locatives ont augmenté de 1,15%.
- ④ Base nette d'imposition : c'est la valeur locative brute diminuée des abattements. Une fois multipliée par le taux d'imposition, on obtient le montant de la cotisation (1 et 2).
- ⑤ Abattements : chaque collectivité décide du taux d'abattement pour charge de famille, et éventuellement d'un abattement spécial pour les personnes disposant d'un logement d'importance moyenne et dont les revenus n'excèdent pas certains plafonds.

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis, **vingt mots maximum**. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié. Service Communication - 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

DIVERS

► Vds **PC p4 i.7 Gh**, carte mere asus, ram 256 Mo, carte son sound blaster livrer 5.1, carte video geforce 4200 ti, écran 19 pouces, hp 120 watts, carte vidéo pro, clavier et souris 2 disques dur 40 go et 20 go sur rack, 1067 €
Tél. 06 75 50 64 31

► Vds **motoculteur Grana** GB 560 SOC fraise, moteur yamaha MF 180 nouveau peu servi TBE 500 € Tél. 04 42 58 05 30

► Vds **Divan conv.** velours beige + 2 fauteuils 200 € Tél. 04 42 51 01 38 (de 14h à 15h)

► Vds **lecteur DVD sharp** neuf garantie 2 ans multiples fonctions 150 €
Tél. 04 42 51 24 39 (le soir)

► Vds **piano** 300 € + lit à barreau avec table à langer 80€ + coffret intégral PIAF vinyl 150 € + ménagère 24 pièces Guy Degrenne 100 €
Tél. 04 42 51 06 36

► Vds **ordinateurs enfant** de 3 à 8 ans état neuf, activités diverses et instructives
Tél. 06 13 80 89 35

► Vds **2 sommiers** + 2 matelas 1 place TBE le tout 90 € ou 45 € un
Tél. 06 60 84 02 02

► **Perdu chien** berger allemand tatoué VEA 985, boîte patte arrière gauche, grosse récompense
Tél. 04 42 58 18 16

► Vds **pantalon Dainese** en cuir pour moto couleur noir taille 42/44, état neuf 230 € à déb
Tél. 06 80 41 15 04

► Vds **3 pneus neige** Michelin, servis un hiver, dim 185x70xR14, 180 € ou 70 € pièce + 1 Michelin Energy neuf 185x70 r14, 45 € + 1 cuve acier pour mazout 520 l, 55 €
Tél. 04 42 58 44 83

► Vds **vêtements T36**, pantalons, pulls... Nafnaf, zara... TBE petit prix
Tél. 06 82 29 70 98

► Vds **congélateur 4*** Vedette, 400 l état neuf 95 € + machine à laver faure avec hublot 5 kg état neuf 95 €

Tél. 06 13 59 72 36

► Vds **vaisselier** an 30 parfait état 250 € + four élec pyrolyse encastrable 300 € + éléments haut de cuisine imitation pin 3 pts 50 €, 2 pts 40 € + rameur neuf 70 €
Tél. 04 42 29 08 10

► Vds **Game boy color** + 2 jeux 40 €
Tél. 06 99 35 37 99 (ap 19h)

► Vds **canapé cuir noir** 3 places état neuf 750 €
Tél. 04 42 51 54 63

► Recherche **niche** pour grand chien
Tél. 04 42 58 37 92 (HR)

► Vds **congélateur** 5 tiroirs 150 € + table de cuisine chêne massif 150 € + canapé 3 pl en tissu vert foncé
Tél. 04 42 58 01 79

► Vds **landau jumeaux** Duette Peg Perego excellent état an 2002, 250 €
Tél. 04 42 51 59 16 (HR) ou 06 84 35 02 66

► Vds **lit en bois** 90 + literie état neuf 180 €
Tél. 04 42 58 10 82

► Vds **lustre** en laiton et bronze, fin 19^e, 6 branches + 6 tulipes TBE 300 €
Tél. 04 42 65 87 18

► Vds **motoculteur** + bourierte + beaulots d'outillages le tout 380 €
Tél. 04 42 51 55 15 ou 06 71 76 41 06

► Vds **selle de cheval** complète peu servit 155 €
Tél. 04 42 51 12 84 (HR) ou 06 89 88 59 84

► Vds **bateau** 5m50 + remorque + compresseur 100 l, 380w ou 220 w + piscine circulaire 3,50mX0,90 m + barnum 4mX2m + remorque 1m70X1m05
Tél. 04 42 51 09 97 ou 06 09 36 75 31

► Vds collection de **statues guerrière** en résine
Tél. 04 42 51 38 94

► Vds **rameur** appartement état neuf 150 € à déb
Tél. 04 42 51 51 59

► Vds **Chewlette Packard** état neuf model pavillon 6430, idéal pour bureautic et internet valeur 1000 € cédé 450 €
Tél. 04 94 78 18 60 ou

04 42 51 11 17

► Vds **salopette de ski** 8 ans 10 € + salopette avec blouson 15 € + combinaison 8 € + ski
Tél. 04 42 51 36 29 ou 06 20 22 73 22

► Vds **lit 90 pin** massif + matelas, sommier et 3 parures de couette 150 € + vélo d'appartement 35 €
Tél. 06 75 56 85 14

► Vds **table de ping-pong** + cage rongeur + bureau moderne + téléphone fixe avec écran interactif + disques vinyl + baignoire bb
Tél. 04 42 65 83 13

OFFRES DE SERVICE

► Urgent association musicale cherche **clavier et guitariste** sérieux pour intégrer troupe de spectacle
Tél. 06 15 52 89 99

► Association contact propose **cours de danse orientale**
Tél. 04 42 58 27 24

► Etudiante en BTS assistante de gestion alternance (sérieuse + expérience pro) cherche entreprise pour **contrat de qualification**
Tél. 06 14 55 25 73

► Dame cherche personne pour lui apprendre **danse à deux** (Rock, etc...) école de danse s'abstenir
Tél. 06 18 02 85 01

► Dame cherche groupe ou personne seule **pour faire de la marche**
Tél. 04 42 58 40 57

VÉHICULES

► Vds **BMW 320 D** pack 150 ch 10/02, 26000 km bleu Met DSC 3 entr BMW gtie 10/04, 24000 €
Tél. 06 10 60 84 47

► Vds **BX TRD Diesel**, an 84, 290000 km, 400 € à déb
Tél. 06 86 59 21 89

► Vds **pare chocs AR** complet = feux ARC et ARD modèle golf III Match, BEG 150 €
Tél. 06 85 71 36 07

► Vds moto **125 Kymco** Custom, 9000 km TBE rouge

2000 €
Tél. 06 09 96 26 78

► Vds **intérieur de BMW 325** complet noir tout neuf
Tél. 06 09 96 26 78

► Vds **Honda Hornet CB600**, mai 2001, 10000 km, bleu, état neuf 6000 €
Tél. 06 80 41 15 04

► Vds **Peugeot 205 junior** essence, an 91, 200000 km, BE ct ok, 1000 € à déb
Tél. 04 42 58 03 55

► Vds **Fiat Punto** an 2002, pack élec, garantie au 05/04, bleu, 15000 km TBE, 8300 € à déb + Smart Pulse, noire an 2000, pack élec, toit panoramique, 10000 km, 6000 €
Tél. 06 14 62 50 96

► Vds **XM 2 L.I.**, an 99 tts options TBE ct ok, 2000 € à déb
Tél. 06 1936 20 36

► Vds **AX pour pièces** 150 €
Tél. 04 42 51 54 63

► Vds **306 Equinox** 1,4 essence, an 98 TBE 18 main, 89000 km prix à déb
Tél. 06 63 11 91 06

► Vds **Suzuki 500 GS**, 40000 km, an 97, rigoureuse-ment entretenue, visible à Gardanne, 2100 € à déb
Tél. 06 62 89 63 03

► Vds **Polo Flight**, an 2000, essence, tts options, clim, air bag, dir assistée 46000 km TBE 5500 €
Tél. 06 13 22 64 28

► Vds **BMW 320 I**, an 92 remonté M3, TBE nbs options 160000 km, 6800 € à déb
Tél. 06 15 73 69 78

► Vds **Kit "Jamex" complet** (amortisseurs + ressorts) pour Opel, excellent état, rabaissement 40 min, 200 €
Tél. 06 12 32 40 77

► Vds **ATC trois roues** 250 c3, TBE 1300 €
Tél. 06 18 61 23 55

► Vds **moto 50 beta RR**, an 98, TBE entretien régulier factures, 2000 € à déb
Tél. 06 10 26 92 44 ou 06 10 72 41 21

► Vds **Scooter des mers** 3 places, Yamaha Wave Venture 1100 + remorque, année 97, 4000 €
Tél. 04 94 06 75 04

► Vds **Quad grandes roues**, deux vitesses avec turbo, batterie 12 volt avec chargeur 80 € + VTT 16 pouces garçon 40 € + baby foot neuf 15 € + siège auto 15 €
Tél. 04 42 51 05

49 ou 06 20 63 02 09

► Vds **Renault Twingo**, an 95, 145000 km, TBE, ct ok, vitres élec, fer. cent, 1830 €
Tél. 06 20 53 94 58

► Vds **Fiat Brava JTD 105 elx**, 2001, 175000 km, TBE tts options 10500 € à déb
Tél. 06 12 77 01 01 ou 04 42 58 03 77

► Vds **pièce Golf III GTI** moteur 500 € + jantes 200 € + sellerie 200 €
Tél. 04 42 51 10 37 ou 06 14 76 73 91

► Vds **Renault i8 break** essence an 85 bon état général 300 €
Tél. 04 42 51 20 62

LOGEMENT

► Urgent cherche **terrain constructible** sur Gardanne ou alentours faire offre
Tél. 04 42 58 14 30

► Loue **studio non meublé** 30 m2 centre ville de Gardanne 380 € cc
Tél. 06 82 04 49 75

► Couple avec bébé cherche à **louer maison** en contrat location/entretien/gardiennage sur Gardanne et environs
Tél. 06 60 77 07 09

► Vds **maison 90 m2** à Biver T4, cuisine équipée, jardin, piscine autoportante, à voir 210000 €
Tél. 06 60 82 86 56

► Cherche **Ti à l'achat** sur Gardanne ou environs
Tél. 06 77 68 27 66

► Vds **FDC snack** 80 m2 face au lycée, 50 places assises
Tél. 06 20 65 08 89

► Couple avec 2 enfants **cherche maison** avec ou sans travaux à acheter sur Gardanne ou environs
Tél. 06 10 02 66 68

► Couple retraité recherche sur Gardanne centre si possible **F3** soit en rez de chaussée ou 1^{er} étage maxi, cause handicap, loyer 450 € maxi cc
Tél. 04 42 58 20 82

► Société de transport **cherche hangar** de 1000/1500 m2, hauteur 8 m avec quai
Tél. 06 20 64 17 74

► Achète comptant **villa** 3 ou 4 chambres dont 1 en rez de chaussée non mitoyenne sur Gardanne ou alentours prix maxi 270000 €
Tél. 04 42 58 05 16

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

ARAF Ahmed, HAMMACHI Noah, KERROUM Iliés, SAGLAM Salim, ROFES Enzo, HERTEL Romane, CORTOT William, ROUX Thomas, CAILLOT Florian

DÉCÈS

HUTTER Monique épouse MARTINEZ, BOUNEHIS Malika, MARTIN Jeanne épouse BELIN, SANFILIPPO Mattéa veuve MARTIN, LEFEBVRE Adrien, VIAL Gérard, PELLEGRINO Félicien

énergies n°206

- Directrice de publication : Claude DURAND
- Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO
- Rédaction : Bruno COLOMBARI, Geoffrey DIRAT ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Responsable de fabrication : Roger POLETTI
- Crédit Photos : Christian PIROZZELLI ● Flashage : SEILPCA
- Impression : CCI ● Abonnement : 3 € ● ISSN 1247-9233

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 79 00 - Fax: 04 42 65 79 01
site: www.ville-gardanne.fr ● mel: info@ville-gardanne.fr

Permanences diverses

Maison du Droit

Rue Mistral - Tél. 04 42 12 67 15 sur RdV
ouvert le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

● JURIDIQUE

■ **Un avocat** tient une permanence juridique le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

■ **Conciliateur**: mardi sur RdV de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

■ **Un notaire**: troisième mercredi du mois de 14h à 16h30, sur RdV.

● ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition le mardi de 14h à 17h.

● AIDE AUX FAMILLES

■ **Association famille en crise** Les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h et les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 14h à 17h.

■ **L'APERS** (aide aux victimes) Le 3^e jeudi du mois de 14h à 18h et le 4^e samedi de 9h à 12h.

● JURIDIQUES (UFF)

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14.

● RETRAITE

■ **La CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités.

Pour un RdV téléphoner au 04 42 96 81 06 (le mardi uniquement).

■ **La CICAS** (retraites complémentaires) tient une permanence d'information tous les mercredis (9h-12h, après-midi sur RdV) à la Maison du Peuple.

● CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ **Administratives**: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et 13h à 16h Tél. 0 821 01 99 13

■ **Sociales**: mardi 9h à 11h30 (permanence tél.) au 04 42 65 43 84, le mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (permanences sur RdV)

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 65 79 10

■ **Josiane Roche**: mardi et jeudi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Josiane Guieu**: lundi et vendredi matin sur RdV, de 9h à 12h30.

■ **Anna Cremonesi**: mercredi après-midi sur rendez-vous

■ **Edwige Ginoux**: le service d'aide légale est ouvert au public le jeudi de 13h30 à 16h30.

● LOGEMENT

■ **Laure Grison et Cathy Giorgi**: lundi et vendredi après-midi au service Habitat (22 rue Jules-Ferry) sur RdV, de 14h à 17h.

Tél. 04 42 51 56 87

■ CNL

Permanences Service habitat, 22 Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h à 12h.

Permanences Les logis Notre-Dame, 2 rue du Vieux-pont

Tél. 04 42 58 27 20

Les 2^e, 4^e mercredis de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

● CIO

16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 12 61 86. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Entretiens sur RdV.

● AIDE SECTEUR ASSOCIATIF

Fonction ressources du pays Minier

Tél. 04 42 51 52 99

Étincelle 2000, du lundi au vendredi,

Av. Décoppet Tél. 04 42 58 26 88.

● ENVIRONNEMENT

Ramassage de branches, feuilles, tonte: 04 42 51 79 67

Ramassage des encombrants

(gros électroménager, matelas, meubles ...): 0800 420 420

Déchetterie Malespine: 04 42 58 45 79

Info tri sélectif déchets: 04 42 51 79 67

Info charte environnement: 04 42 51 79 50

Permanences annexe de Biver

PERMANENCES DES SERVICES

● **Service Environnement**: le mardi de 8h30 à 10h.

● **CTM (Ateliers Municipaux)**: le mardi de 10h à 12h.

● **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**: le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours. Permanences 25 novembre, le 9 et 23 décembre et le 6 janvier 2004.

● **Service Jeunesse**: lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.

● **Police Municipale**: le jeudi de 9h à 11h.

MAIRIE ANNEXE DE BIVER

Tél. 04 42 58 39 74 - Fax 04 42 51 43 92

Ouverture du lundi au vendredi d
e 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Activités retraités

Restaurant Notre Oustau

Le lundi: cinéma,

le mardi: ateliers divers,

le jeudi: temps forts (sorties,

repas spéciaux, fêtes),

le vendredi: atelier *Regain*

Chaque jour au choix: jeux de

société, cinéma...

Renseignements Marie-

Germaine Amelsi ou Samia au

04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

● Association Aide et

Loisirs 3^{ème} âge

Sortie mensuelle

Permanences à Gardanne au

local de Gardanne vélo, av

Léo-Lagrange, chaque mer-

credi et vendredi de 10h à

11h30 et à la mairie annexe de

Biver tous les jeudis de 10h à

11h30. Tél. 04 42 58 02 68

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Entraide Solidarité 13

Section Gardanne

Une permanence est tenue

tous les mardis de 9h à 11h

dans le local qui se trouve

face à la Maison du Peuple,

av. Léo-Lagrange.

Tous les mercredis et vendredis

après-midi, jeux,

rencontres(...) au local.

Une sortie à la journée est

organisée chaque mois.

Tél. 04 42 58 37 81

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous

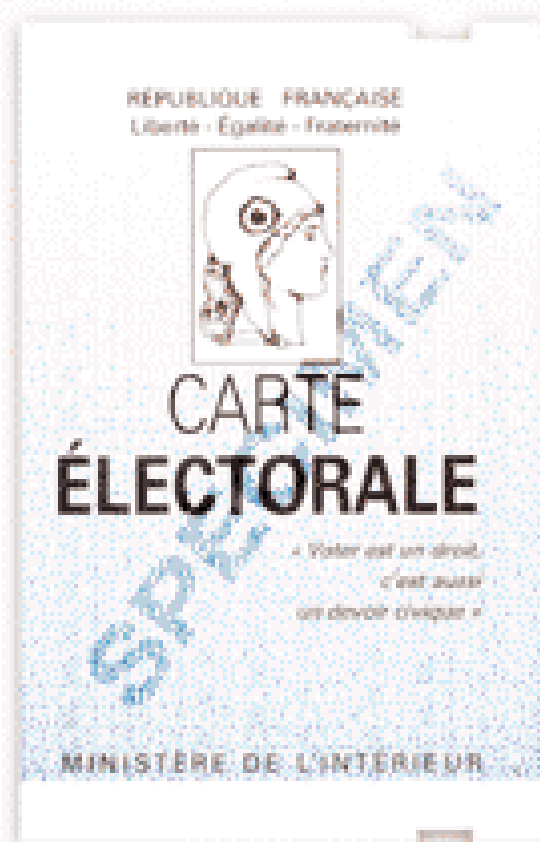
les mardis et jeudis après-

midi, jeux, sorties...

Permanences les jeudis de

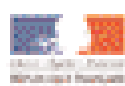
9h30 à 11h30.

Tél. 04 42 58 42 36



**C'EST ENCORE LA MEILLEURE CARTE
QUAND ON A DES VŒUX À EXPRIMER**

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 DECEMBRE
POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES**



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
LE DÉPARTEMENT DES SAÛLES

